

Le propriétaire de mon père,me réclame les 8 loyers impayés,quand

Par Francisco Georges, le 12/11/2018 à 16:49

Bonjour.mon père,quand les médecins l'ont détectés le cancer du poumon,l'ont tout de suite hospitalisés,vu que mon père était en stade final.en même temps,ces comptes ont été bloqués,donc plus de virements de loyers,pendant 8 mois,les derniers mois qu'il a vécu.maintenant le propriétaire,me réclame les 8 mois de loyers,plus des interets.est il dans son droit?en attendant votre réponse,veuillez agréer,mes salutations distinguées.

Par janus2fr, le 12/11/2018 à 17:45

Bonjour,

Si vous êtes héritier de votre père, il est normal que le bailleur vous demande les loyers en retard.

Par Francisco Georges, le 12/11/2018 à 17:58

Oui, c'est le cas. je vous remercie, de votre réponse rapide. bonne soirée.